

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Jeudi, le 12 juillet 2018

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le jeudi, 12 juillet 2018, à 7h30, à la salle de rencontre, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M. Yanick Baillargeon, maire
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
MM. Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, directrice générale

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

Prendre note que, malgré le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation de la présente séance spéciale du conseil, tous les membres du conseil sont présents et la présente séance est conforme à la Loi.

ORDRE DU JOUR

1. Abrogation résolution 2018-07-148 intitulée « Réfection des trottoirs : Mandat de réalisation »

POINT 1.0

RÉSOLUTION 2018-07-160

ABROGATION RESOLUTION 2018-07-148 INTITULEE « REFECTION DES TROTTOIRS : MANDAT DE REALISATION »

CONSIDÉRANT la résolution 2018-07-148 intitulée «Réfection des trottoirs : Mandat de réalisation conditionnel »;

CONSIDÉRANT les nouvelles normes de gestion;

CONSIDÉRANT QUE la subvention doit être confirmée avant l'attribution d'un mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré abroge la résolution 2018-07-148 intitulée «Réfection des trottoirs : Mandat de réalisation conditionnel ».

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,
Directrice générale